

FINANCES :

1. Primes annuelles des agents du SIF
2. Admissions en Non-Valeur (délibération)
3. Tarif d'occupation du domaine public
4. Tarif des transports scolaires 2015-2016 (délibération)

MARCHES PUBLICS :

5. Avenant à la DSP chauffage urbain (délibération)
6. Avenant au marché Assurances (délibération)
7. Etude pour la modification des statuts du SIF
8. Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage pour le suivi de la DSP du chauffage urbain

INFORMATIONS – QUESTIONS DIVERSES :

- Point d'information Finances : Réalisation pour compte de tiers, Restes A Recouvrer (RAR), Comptes « en attente »
- Participation au SDIS pour le Centre de Première Intervention
- Bilan de la rencontre avec MGM du 12/06/15
- Réservation de l'auditorium et de la salle de sports
- Prise en charge du véhicule fourgon pour le ramassage des cartons par la 2CCAM
- Vente du chalet « Ski-lockers »
- Parcelle du SIF à Flaine-Forêt destinée à la construction de logements sociaux

Approuvé par
Le Président

Patrick CHANCEREL



PROCHAIN COMITE SYNDICAL :

VENDREDI 17 JUILLET 2015 à 14H00, salle de réunion du SIF

	NOMS	TEL.	FAX	MAIL	C	P	A	E	D
<u>COMITE</u>	Patrick CHANCEREL Président SIF Elu Arâches	06.87.25.64.85		spar-flaine@wanadoo.fr	✓	✓			✓
	Thierry THEVENET Vice-Président Elu Magland	06.32.78.58.28- 04.50.34.72.67-		thevenet-roch@wanadoo.fr	✓	✓			✓
	Marc IOCHUM Maire d'Arâches-la-Frasse	04.50.72.88.13- 06.73.67.47.36-	04.50.90.07.63-	iochum.marc@orange.fr	✓			✓	✓
	Didier VANDEBROUCK Elu Arâches	06.20.93.40.74-		didiervandebruck@yahoo.fr	✓	✓			✓
	Valérie SALES Elue Arâches	06.50.83.33.83		pharmaciedeflaine@gmail.com	✓	✓			✓
	Delphine AVENIER Elue Arâches	06.13.10.20.61		avenierdelphine@yahoo.fr	✓			✓	✓
	Guy FIMALOZ Suppléant Elu Arâches	06.81.16.61.14		guy.fimaloz@orange.fr	✓	✓			✓
	Hélène ROUX Suppléante Elue Arâches	08.75.41.12.86- 06.23.82.73.16		helene@lnroux.com ln@cafedeбалme.com	✓			✓	✓
	Josette CROZET Elue Magland	04.50.34.73.23- 06.11.09.51.20-		sylvain.crozet@wanadoo.fr	✓	✓			✓
	Marc MEYNET Elu Magland	04.50.89.02.03- 04.50.34.71.89- 06.60.64.71.89		marc.meynet.magland02@rese au.renault.fr	✓	✓			✓
	Jean-Luc PERRET Elu Magland	04.50.34.73.10- 06.11.14.12.16		jlperret74@gmail.com	✓	✓			✓
	Carmen VIFFRAY Elue Magland	04.50.58.37.19- 04.50.96.35.28		carmen.viffray@cabinetviffray. com	✓	✓			✓
	Maurice PETIT-JEAN Suppléant Elu Magland	04.50.34.72.59- 04.50.34.79.10- 06.85.02.12.00		maurice.petitjean2@wanadoo.f r	✓	✓			✓
	Giovanna VAUTHAY Suppléante Elue Magland	04.50.34.72.10- 06.70.06.81.13		vauthay.hubert@wanadoo.fr	✓	✓			✓
<u>SIF</u>	Patrice BONNAZ Directeur	04.50.90.82.75	04.50.90.86.76	pbonnaz@flaine.com		✓			✓
	Chantal DAUVE Directrice adjointe	04.50.90.82.75	04.50.90.86.76	c.dauve@flaine.com		✓			✓

C : Convoqué P : Présent A : Absent E : Excusé D : Diffusion

L'an deux mille quinze, le 19 juin 2015 à 09h15,

Le Comité du Syndicat Intercommunal de Flaine, dûment convoqué, s'est réuni au Syndicat Intercommunal de Flaine, sous la présidence de Patrick Chancerel.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Didier Vandebrouck est désigné par le Comité Syndical pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur Le Président passe à l'ordre du jour.

La séance commence par la lecture du compte rendu du Comité Syndical du 20 mai 2015.

Pas de remarque.

RAPPORT N° 1 : PRIME ANNUELLE DES AGENTS DU SIF

Les élus ont été sollicités par les agents par rapport à la prime annuelle habituellement versée depuis plusieurs années.

Ce n'a pas été le cas en 2014 et ils voudraient savoir ce qu'il en est pour 2015.

Ce point sera revu en Septembre en fonction du bilan sur le budget.

RAPPORT N° 2 : ADMISSIONS EN NON-VALEUR

Le Président explique que le Trésorier de Cluses propose les Admissions en Non-Valeur suivantes pour : poursuite sans effet, npai et demande de renseignement négative, irrécouvrabilité du débiteur, créance minime, combinaison infructueuse d'actes et insuffisance d'actif sur RJJ.

Les Admissions en Non-Valeur concernent les exercices 2012, 2014 et 2015.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical,

DECIDE de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes selon les listes émises par le Trésorier :

Liste émise en 2012	17 064,74 €
Liste émise en 2014	7 851,45 €
Liste émise en 2015	20 493,63 €
Total	45 409,82 €

DIT que le montant total de ces titres de recettes s'élève à **45 409,82** euros.

DIT que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours du Syndicat, au compte 654 « Pertes sur créances irrécouvrables ».

RAPPORT N° 3 : TARIFS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Il est de l'autorité du Maire de prendre un arrêté fixant les conditions d'occupation du domaine public et les tarifs correspondant.

Un projet d'arrêté a été rédigé. L'assemblée valide ce projet spécifique à Flaine et demande au Maire de la Commune d'Arâches de prendre l'arrêté correspondant.

Concernant les tarifs, il est décidé d'appliquer les mêmes tarifs que ceux d'Arâches.

Les modalités de reversement de cette redevance (environ 10 000 euros) seront à définir entre la Commune d'Arâches et le Syndicat Intercommunal de Flaine.

RAPPORT N° 4 : TARIFS DES TRANSPORTS SCOLAIRES 2015 – 2016

Le Président propose les tarifs du transport scolaire pour 2015/2016, inchangés par rapport à 2014/2015. La grille tarifaire ci-dessous reprend les tarifs proposés :

Trajet	Distance	TARIFS 2015 / 2016	
		Année	Trim.
Flaine / Les Carroz – 15 km	1°Enfant	76,00€	26,00 €
	2°Enfant	42,00€	15,00 €
	3°Enfant	25,00€	9,00 €
Flaine / Sallanches – 35 km	1°Enfant	176,00 €	60,00 €
	2°Enfant	98,00 €	33,00 €
	3°Enfant	55,00 €	19,00 €
Flaine / Le Fayet – 50 km	1°Enfant	250,00 €	84,00 €
	2°Enfant	138,00 €	46,00 €
	3°Enfant	83,00 €	28,00 €
Les Carroz / Sallanches – 17 km	1°Enfant	86,00 €	29,00 €
	2°Enfant	46,00 €	16,00 €
	3°Enfant	28,00 €	10,00 €
Les Carroz / Le Fayet – 32 km	1°Enfant	160,00 €	53,00 €
	2°Enfant	89,00 €	30,00 €
	3°Enfant	52,00 €	18,00 €

Frais de dossier :

- Pour les enfants ne résidant pas à Flaine : 26 € par an et par enfant pour les inscriptions pour l'année scolaire complète et 9 € par saison d'hiver et par enfant pour les inscriptions saisonnières d'hiver.
- Pas de frais de dossier pour les enfants résidant à Flaine.

Circuits transports scolaires :

Lundi	06h35	Départ FLAINE Cour du S.I.F
	06h37	Virage de Flaine Forêt
	07h05	Place des Carroz
	07h50	Sallanches (ST Martin/ST Roch)
	08h00	Le Fayet
Mardi	17h50	Place des Carroz
	18H10	Flaine
Mercredi	12h40	Place des Carroz
	13H00	Flaine
Jeudi	06h35	Départ FLAINE Cour du S.I.F
	06h37	Virage de Flaine
	07h05	Place des Carroz
	07h50	Sallanches
	08h00	Le Fayet
Vendredi	17H00	Le Fayet
	17H15	Sallanches (St Martin/ ST Roch Le Fayet)
	17h50	Place des Carroz
	18h10	Flaine

En grisé : l'hiver seulement

Une lettre sera adressée à la 2CCAM et au CG74 (copies aux Maires) pour demander leurs positions quant au transport scolaire, compétence du CG déléguée à la 2CCAM.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver cette proposition.

RAPPORT N° 5 : AVENANT A LA DSP CHAUFFAGE URBAIN

Le Syndicat Intercommunal de Flaine a confié la Délégation de Service Public (DSP) pour le chauffage urbain de la station de Flaine à Eau et Chaleur en Haute-Montagne (ECHM) en date du 31/10/2014.

ECHM a procédé à la création d'une société dédiée « Energie de Flaine » ayant pour unique objet la gestion déléguée du service public du chauffage urbain de Flaine.

ECHM propose un avenant pour régler les modalités de mise en œuvre administrative, technique et financière des accords conclus par les Parties suite à cette nouvelle situation et aux dispositions spécifiques qui en découlent.

Les détails de cet avenant se trouvent dans le document annexé.

Le Président propose d'approuver cet avenant.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide

- d'approuver cet avenant
- d'autoriser le Président à signer l'avenant.

RAPPORT N° 6 : AVENANT AU MARCHÉ ASSURANCES

Le SIF a conclu un marché « Assurances » avec la compagnie d'assurances SMACL du 01/01/2011 au 31/12/2014. Ce marché a été prolongé une 1^{ère} fois du 01/01/2015 au 30/06/2015.

Monsieur Le Président explique que, depuis la création de la Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes (2CCAM), les contrats d'assurance des divers biens relevant de l'exercice des compétences ont été transférés au nom de la 2CCAM.

Avec la définition de l'intérêt communautaire, de nombreux locaux et équipements doivent être assurés par la communauté de commune. La commune d'Arâches-La Frasse et le SIF partagent plusieurs équipements avec la 2CCAM et doivent également renouveler leurs contrats d'assurance cette année.

Afin d'obtenir de plus nombreuses réponses de prestataires ainsi que des tarifs intéressants, le SIF, la commune d'Arâches-la-Frasse et la 2CCAM, ont formé un groupement de commandes conformément à l'article 8 du Code des Marchés Publics dont les modalités sont définies dans la convention constitutive du groupement. Le Comité Syndical du SIF a délibéré dans ce sens le 20 mai 2015.

Or, compte-tenu des délais des démarches administratives et de consultations, ce marché en groupement de commandes ne sera effectif qu'à l'automne 2015. Par conséquent, la possibilité de prolongation de délai a été demandée au prestataire (la SMACL). La compagnie a répondu favorablement pour une durée minimale de 6 mois, dans les mêmes termes qu'actuellement.

La prolongation n°2 ira donc du 01/07/2015 au 31/12/2015. Le marché se terminera le 31/12/2015.

La Commission d'Appel d'Offres, réunie le 19/06/2015, a validé cet avenant.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide d'autoriser Le Président à signer cet avenant.

RAPPORT N° 7 : ETUDE POUR LA MODIFICATION DES STATUTS DU SIF

Un devis a été établi par le cabinet Stratorial pour une mission d'étude financière des statuts du SIF. Les élus souhaitent que les nouveaux statuts soient établis par un juriste en appui d'une étude financière, et portée par les 2 maires et non pas par le SIF. Une lettre sera adressée dans ce sens aux maires par le Président du SIF.

RAPPORT N° 8 : ASSISTANCE A LA MAITRISE D'OUVRAGE POUR LE SUIVI DE LA DSP DU CHAUFFAGE URBAIN

Un devis pour assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi de la DSP a été établi par un cabinet d'études. Ce devis comprend 3 missions : établissement d'un tableau d'indicateurs, contrôles trimestriels, contrôles annuels.

Les élus ne souhaitent pas prendre cette assistance. Ils préfèrent attendre et faire un bilan dans 3 ans.

RAPPORT N° 9 : POINT D'INFORMATION FINANCES

Les services du SIF travaillent sur les Restes A Recouvrer (RAR) et les comptes en attente pour solder tous les reliquats. La délibération sur les Admissions en Non-Valeur va dans ce sens.

Pour les réalisations pour compte de tiers, un bilan exhaustif des opérations concernées a été fait au SIF. Patrice Bonnaz rencontre le percepteur le 24/06/15 pour les suites à donner et savoir quelles écritures sont à faire.

Par rapport aux secours, il faut demander à DSF de donner les tarifs au plus tard en septembre pour que les communes puissent voter les tarifs des secours sur piste en octobre, avant la saison et éventuellement y intégrer des frais de dossier.

RAPPORT N° 10 : PARTICIPATION AU SDIS POUR LE CPI DE FLAINE

Le SIF doit verser une participation au SDIS pour le Centre de Première Intervention de Flaine.

Le SDIS a envoyé une lettre au Président pour donner un montant. Or, ce n'est pas ce qui était convenu au départ (cf CR de réunion en 2003 et 2009 + lettre en 2013 du SIF).

Par conséquent, le Président va renvoyer une lettre pour confirmer la position du Syndicat, c'est-à-dire 20 % du montant des travaux et demander une proposition d'échelonnement du paiement.

RAPPORT N° 11 : BILAN DE LA RENCONTRE AVEC MGM – 12/06/2015

Le 28 juin dernier, Patrice Bonnaz a rencontré David Giraud pour aborder les points suivants :

- Participation travaux enrobés
Une convention a été élaborée. MGM apporte les dernières modifications avant de signer le document. Problème réglé.

- Loyer location des appartements pendant les travaux
Les factures émises ne correspondent pas aux baux signés. Un point est fait au Syndicat pour ajuster la facturation aux durées effectives de location.
- Concernant le chalet de vente sur le Forum
MGM souhaite le conserver jusqu'à la fin de l'hiver 2016 car il reste encore 17 appartements à vendre. Les élus du SIF, compte tenu des années déjà passées et la réouverture du Totem, exigent que le chalet soit enlevé, ainsi que l'ensemble des publicités 4 x 3 le long des routes, après la saison estivale 2015.

RAPPORT N° 12 : RESERVATION DE L'AUDITORIUM ET DE LA SALLE DE SPORTS

La salle de sports de l'auditorium est demandée pour plusieurs activités, surtout les jours de mauvais temps. Pour assurer une organisation sereine, il est décidé que le SIF est toujours le gérant du planning, et que l'Office de Tourisme est prioritaire pour les activités.

Un mail sera fait dans ce sens à tous les intervenants potentiels.

RAPPORT N° 13 : PRISE EN CHARGE DU VEHICULE FOURGON POUR LE RAMASSAGE DES CARTONS PAR LA 2CCAM

Un fourgon a été loué cet hiver par la 2CCAM et mis à disposition du SIF pour le ramassage des cartons. Or, pour le reste de l'année, la 2CCAM n'a pas prévu de véhicule... Par conséquent, Le Président fera un courrier à la 2CCAM avec copie aux 2 maires pour demander comment se fera la collecte de carton.

RAPPORT N° 14 : VENTE DU CHALET « SKI-LOCKERS »

Ce sujet a été abordé au dernier comité. Monsieur Bibollet a fait une contre-proposition pour la vente de son chalet « ski-lockers ».

Les élus ne souhaitent pas donner suite.

RAPPORT N° 15 : PARCELLE DU SIF A FLAINE FORET DESTINEE A LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX

La SAG ne souhaite pas libérer la parcelle de son affectation étant donné que les terrains restent disponibles pour les promoteurs au niveau des Gérats et du Front de Neige.

RAPPORT N° 16 : AUTRES

Josette Crozet aborde le sujet des conséquences des fortes précipitations des derniers jours. Des ravinements, bouchage de grille, débordement, etc. ont été observés notamment au niveau du chemin d'accès à la plaine du lac. Patrice Bonnaz précise que les orages des derniers jours ont été relativement violents et localisés, entraînant de nombreux débordements. Le SIF a fait son maximum pour entretenir l'ensemble des busages.

A noter sur l'écoulement de la plaine du lac :

- les eaux pluviales du secteur de Flaine Mont Soleil sont tamponnées pour limiter l'impact en cas de forte pluie ;
- les voies d'eau sur le chemin d'accès à la plaine du lac ont été busées par des collecteurs de diamètre insuffisant pour faire face aux gros débits.

Patrice Bonnaz propose de demander des devis pour une étude de bassin versant visant à définir les travaux à réaliser afin de contenir ces débordements.

RAPPORT N° 17 : PROCHAINES REUNIONS

Trésor Public, Monsieur Blondel → le 24/06/2015
RDV Sibuet → au SIF, le 03/07/2015 à 16h00
Montagnettes → DSF, le 03/07/2015 à 14h00

**PROCHAIN COMITE SYNDICAL :
VENDREDI 17 JUILLET 2015 à 14H00, salle de réunion du SIF**